



Demande d'inscription ou de modification d'inscription au tableau de la Section H de l'Ordre des pharmaciens

Pharmaciens hospitaliers

(Art. L. 4221-1 et suivants du code de la santé publique)

Si un numéro de Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS) vous a déjà été attribué, indiquez-le ci-après :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Avez-vous été ou êtes-vous inscrit(e) à l'Ordre national des pharmaciens ? ☐ Oui ☐ Non

Votre état civil

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Nom utilisé pour la correspondance. Il peut s'agir du nom d'épouse pour les femmes.

Nom d'exercice :

Nom utilisé dans le cadre de votre profession, lequel figurera sur les documents officiels.

Prénom(s) :

Dans l'ordre de l'état civil et séparés par un point-virgule. Exemple : MARIE ; JEAN-CHARLES ; NAM TU

Prénom d'usage :

Prénom utilisé pour la correspondance

Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin

Date de naissance : | | | | |

Lieu de naissance : Département : | | | | |

Pays de naissance : ☐ France ☐ Autre (précisez)

Nationalité actuelle : ☐ Française ☐ Autre (précisez)

Si vous avez obtenu la nationalité française depuis votre précédente inscription à l'Ordre des pharmaciens, indiquez la date d'obtention :

Pour tout renseignement, contacter le Conseil central de la Section H

4 av. Ruysdaël – 75379 PARIS cedex 08 – Tél. 01 56 21 35 60 – Courriel : webh@ordre.pharmacien.fr
www.ordre.pharmacien.fr

Vos coordonnées de correspondance

(Coordonnées personnelles ou autres)

Adresse :

.....

Code postal : |.....| Commune :

Pays :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Courriel (personnel ou professionnel)*

* **Conformément à l'article L. 4001-2 du code de la santé publique, les pharmaciens doivent pouvoir être informés, à tout moment, par courriel, des messages de sécurité des autorités sanitaires. Il convient donc d'indiquer ici une adresse courriel à laquelle vous pouvez accéder directement, individuellement et à tout moment.**

Afin de faciliter vos échanges avec l'Ordre, cette même et seule adresse électronique sera utilisée par l'Ordre pour les (cochez la ou les cases souhaitées) :

☐ Contact administratif de l'Ordre**

☐ Publications de l'Ordre et informations sur l'exercice professionnel

** Gestion des demandes d'inscription et du Tableau, du contentieux disciplinaire et autres procédures, des appels à cotisation, transmission d'informations, gestion et suivi du développement professionnel continu...

N.B – A défaut, l'Ordre ne sera pas en mesure de vous contacter par courriel. En fonction des sujets à évoquer, l'Ordre sera susceptible de vous joindre par tout autre moyen (courrier, téléphone, ...).

Vos diplômes et compétences

Diplôme, certificat ou titre de formation de pharmacien, mentionnés aux articles L. 4221-2 à L. 4221-5 du code de la santé publique

Nom sous lequel le diplôme vous a été attribué :

Intitulé du diplôme :

Pays de délivrance :

Ville :

Université :

Pour les autres titres universitaires, scientifiques ou hospitaliers, merci de joindre les copies de vos diplômes.

Le cas échéant, si vous n'êtes pas titulaire d'un des titres ci-dessus :

Avez-vous obtenu une autorisation d'exercer la pharmacie en France délivrée par le Ministère chargé de la santé ? (art. L. 4221-9, L. 4221-12, L. 4221-14-1, L. 4221-14-2 du code de la santé publique)

☐ Oui Date d'obtention : |.....|.....|.....|

☐ Non

Pour tout renseignement, contacter le Conseil central de la Section H

4 av. Ruysdaël – 75379 PARIS cedex 08 – Tél. 01 56 21 35 60 – Courriel : webh@ordre.pharmacien.fr
www.ordre.pharmacien.fr

En complément, pour un exercice en pharmacie à usage intérieur (Article R 5126-2 du code de la santé publique)

Diplôme d'Etudes Spécialisées :

- ☐ Diplôme d'études spécialisées de pharmacie hospitalière et des collectivités
- ☐ Diplôme d'études spécialisées de pharmacie industrielle et biomédicale
- ☐ Diplôme d'études spécialisées de pharmacie.
- ☐ Diplôme d'études spécialisées de pharmacie hospitalière.

Date d'obtention :

OU

Expérience en pharmacie à usage intérieur (Article R 5126-3 du code de la santé publique) avec inscription au tableau de l'Ordre :

- ☐ Oui ☐ Non

Maîtrise de la langue française (le cas échéant)

La maîtrise de la langue française est nécessaire à l'exercice de votre profession.

Art. L. 4222-6 du code de la santé publique : « Le pharmacien qui demande son inscription à un tableau doit faire la preuve d'une connaissance suffisante de la langue française. En cas de doute, le président du conseil régional ou central de l'ordre ou son représentant peut entendre l'intéressé. Une vérification peut être faite à la demande du conseil de l'ordre ou de l'intéressé par l'autorité administrative compétente. »

Art. R. 4112-1 7° du code de la santé publique : « Tous éléments de nature à établir que le demandeur possède les connaissances linguistiques nécessaires à l'exercice de la profession »

Votre inscription

Etablissement du secteur privé (Clinique, hôpital privé, SSR, établissement médico-social, GCS...)

Vous demandez une inscription en qualité de :

- ☐ Gérant ☐ Adjoint
- ☐ Radiopharmacien* ☐ Autre (précisez)

Vous exercez votre activité :

- ☐ A temps plein ☐ A temps partiel Nombre d'heures par mois :

Dans quel type d'établissement exercez-vous ?

- ☐ Sanitaire ☐ Médico-social
- ☐ Autre (précisez)

Pour tout renseignement, contacter le Conseil central de la Section H

4 av. Ruysdaël – 75379 PARIS cedex 08 – Tél. 01 56 21 35 60 – Courriel : webh@ordre.pharmacien.fr
www.ordre.pharmacien.fr

Etablissement du secteur public (CHU, CH, CHI, Médico-social...)

Vous demandez une inscription en qualité de :

- ☐ Gérant **OU** ☐ Gérant chef de pôle **OU** ☐ Gérant responsable de structure interne
☐ Adjoint ☐ Radiopharmacien*

Sous le statut de :

- ☐ Professeur des universités praticien hospitalier ☐ Maître de conférences praticien hospitalier
☐ Pharmacien hospitalier ☐ Praticien contractuel
☐ Assistant spécialiste ☐ Assistant généraliste
☐ Assistant hospitalo-universitaire ☐ Praticien hospitalier universitaire
☐ Autres (précisez)

* Pour un exercice en qualité de radiopharmacien, il convient de justifier de l'une des conditions suivantes :

- soit du diplôme d'études spécialisées de pharmacie hospitalière option précoce radiopharmacie ;
- soit du diplôme d'études spécialisées complémentaires de radiopharmacie et de radiobiologie créé par l'arrêté du 29 avril 1988 susvisé ;
- soit de l'attestation d'études relatives aux applications à la pharmacie des radioéléments artificiels mentionnée respectivement au 2° et au 6° de l'article 3 de l'arrêté du 26 mars 1974 susvisé.

Dans quel type d'établissement exercez-vous ?

- ☐ CHU ☐ CHI ☐ CH
☐ GCS ☐ Etablissement médico-social (EHPAD, ...)
☐ Autre (précisez)

Service d'incendie et de secours (SIS)

Vous demandez une inscription en qualité de :

- ☐ Gérant ☐ Adjoint professionnel
☐ Adjoint volontaire

Sous le statut de :

- ☐ Statutaire ☐ Contractuel
☐ Volontaire

Lieu d'exercice

Désignation de l'établissement

Dénomination sociale de l'établissement :

.....

.....

Service (PUI ou Hors PUI):

Adresse :

.....

.....

Pour tout renseignement, contacter le Conseil central de la Section H

4 av. Ruysdaël – 75379 PARIS cedex 08 – Tél. 01 56 21 35 60 – Courriel : webh@ordre.pharmacien.fr
www.ordre.pharmacien.fr

Code postal : | _____ | Commune :

Téléphone : Télécopie :

L'établissement est titulaire de l'autorisation de l'ARS territorialement compétente (art. L. 5126-4 du code de la santé publique).

Date de délivrance :

Numéro FINESS EJ (entreprise) :

Numéro FINESS ET (établissement) :

Coordonnées professionnelles où l'on peut vous joindre

Téléphone :

Téléphone portable :

Télécopie (à renseigner impérativement) :

Il s'agit du numéro de télécopie pour la réception des alertes sanitaires et des rappels de lots

Important

Les informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement automatisé par le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens. Ces informations sont destinées au Conseil de l'Ordre des pharmaciens auprès duquel vous souhaitez vous inscrire et au Répertoire partagé des professionnels de santé (RPPS)¹. Elles sont nécessaires à l'instruction de votre demande d'inscription à l'Ordre, conformément aux articles L. 4222-1 et suivants du code de la santé publique. Lesdites informations serviront aussi à l'Ordre pour vous envoyer ses journaux/lettres électroniques et autres informations professionnelles. Conformément à l'article L. 4001-2 du code de la santé publique, l'Ordre communiquera, à la demande des autorités sanitaires, l'adresse électronique des pharmaciens, leur permettant d'être informés des messages de sécurité diffusés par ces autorités. En aucun cas, il ne communiquera ces informations pour une utilisation à des fins commerciales. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « loi Informatique et Libertés », vous disposez, auprès du Conseil de l'Ordre qui a recueilli votre demande d'inscription, d'un droit d'accès et le cas échéant, d'un droit de rectification des informations vous concernant. En outre, vous pouvez vous opposer à ce que les informations vous concernant fassent l'objet d'un traitement destiné à vous adresser des informations à caractère professionnel, à l'exception des messages de sécurité diffusés par les autorités sanitaires au titre de l'article L. 4001-2 du code de la santé publique. Vous pouvez exercer vos droits par écrit auprès du Conseil de l'Ordre auquel vous êtes inscrit(e).

¹Conformément aux articles D. 4221-21 et D. 4221-23 du code de la santé publique, le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens doit procéder à l'enregistrement auprès du RPPS des pharmaciens tenus de s'inscrire au tableau de l'Ordre et procéder à une mise à jour hebdomadaire. Ces informations sont destinées notamment au Ministère chargé de la santé, aux Agences régionales de santé, aux Caisses primaires d'assurance maladie et à l'Agence des systèmes d'information partagés de santé, dans un but de simplification des démarches administratives. Elles permettent notamment l'établissement de statistiques démographiques, la fabrication des cartes de professionnel de santé (CPS) et le traitement des adhésions aux conventions nationales de sécurité sociale.

Votre signature

Je soussigné(e),, certifie sur l'honneur l'exactitude des déclarations portées sur la présente demande d'inscription.

Fait à, le

Signature

Pour tout renseignement, contacter le Conseil central de la Section H

4 av. Ruysdaël – 75379 PARIS cedex 08 – Tél. 01 56 21 35 60 – Courriel : webh@ordre.pharmacien.fr
www.ordre.pharmacien.fr